

Appendix
(A. A.)

8th. Feby.

“ even only accommodates the public Roads, and makes
“ no provision for private convenience.”

For private convenience, Mr. Mills suggests, as the best course to be pursued, that a Road should be made on each side of the Canal, so that the individuals whose property has been intersected by its course, should, to gain the other side of their Farms, proceed by the Canal side Road to the nearest public Bridge, thence back by the other side to gain access to their property; this, he observes, may be considered “ an inconvenient sort of “ accommodation,” but it is the best that can be devised, without incurring an immense expense, and materially injuring public convenience. The Commissioners fully agree to the correctness of Mr. Mills’ statements on that score.

The Legislature may perhaps expect to receive from the Commissioners, an evaluation of the amount required for the purchase of the necessary ground; and they therefore beg leave to state to Your Excellency, the causes which deter them from presenting such an estimate.

1st. To have established such an evaluation with any degree of accuracy, would necessarily have entailed expense in visiting the ground, treating with the proprietors, and estimating properties, for which purposes it would have been necessary to engage the services of competent appraisers.

2d. The main object of comparative Cost is sufficiently ascertained; for that the expense to be incurred under this head, is materially less along the River course than by the inland cuts, is self-evident. And by reference to the Plans upon which these routes are traced, with any knowledge of the properties intersected, no doubt can remain, but that (Government claims once settled,) individual reclamations would not extend to an amount calculated to thwart the accomplishment of the views of the Legislature. It would thus be incurring an useless expenditure of public monies, to appraise the respective costs of three Lines, when *one* alone is to be acted on. After the Legislature, from the leading points, has determined on the route to be adopted, the details can be more minutely substantiated. Suffice it to assure, that the additional expenses by the River line cannot be estimated at any alarming amount and that the other two routes would be liable to very heavy costs.

3d. The last cause to be alleged, and a truly cogent reason it is, springs from the very limited means placed at the disposal of the Commissioners to meet the expenses of so important a survey; in fact, with the best will to extend the operations performing under their superintendence, the Commissioners have been restrained in the full accomplishment of their duties from want of funds. The trigonometrical survey of the navigable part of Lake St. Louis thus remains incomplete.

It gave pleasure to the Commissioners, that they were successful in securing the valuable services of David Thompson, Esq. to prosecute an accurate survey of the Lakes, and ascertain the true depths and deviations in the Channel deemed navigable water, extending his operations throughout the whole line of water communication within the limits prescribed for the Improvements; the result of his labours in Lake St. Francis, and as far downwards as he has carried on his examinations, the

Commis-

“ amélioration du fleuve; cette route n'exige pas de
“ Pont, excepté à la Pointe des Cascades et à la
“ Pointe du Moulin. Chacune des routes intérieures
“ exige six Ponts, et encore ces Ponts ne sont que
“ pour les Chemins publics et ne peuvent accommo-
“ der les propriétaires tout le long du Canal.”

Appendice
(A. A.)
8 Févr.

Pour la commodité de ces propriétaires, M. Mills suggère, comme le meilleur moyen, que l'on doit adopter, de faire faire un Chemin de chaque côté du Canal, de manière à ce que les particuliers dont les terres auront été coupées par le Canal, puissent gagner à l'autre côté de leurs terres, en suivant le Chemin sur le côté du Canal, jusqu'au Pont public le plus voisin, et ensuite revenant de l'autre côté pour regagner leurs terres; mais, il remarque que l'on peut considérer ces Chemins comme un moyen incommode de communication, mais qui est cependant la meilleure que l'on puisse fournir, sans encourir des dépenses immenses et faire grand tort à la commodité publique. Les Commissaires conviennent absolument de l'exactitude des raisons de M. Mills sur ce sujet.

La Législature peut probablement s'attendre à recevoir des Commissaires, une estimation du montant nécessaire pour l'achat des terrains requis pour le Canal; c'est pourquoi ils prennent la liberté d'exposer à Votre Excellence les causes qui les empêchent de présenter une telle estimation.

1^o. Pour faire une telle estimation avec quelque degré d'exactitude, il aurait été nécessaire de faire des dépenses pour visiter les terrains, convenir avec les propriétaires, estimer les biens, et pour cet objet il aurait fallu aussi engager des personnes capables de faire ces estimations.

2^o. Le principal objet du coût comparatif est suffisamment connu; car il est évident que les dépenses qu'il faudrait faire pour cet objet, seront beaucoup moindres le long du cours du fleuve, que s'il fallait faire des Canaux intérieurs; et en consultant les plans sur lesquels ces routes sont tracées et en ayant quelque connaissance des terres qu'elles coupent, on ne peut pas douter que les réclamations particulières (celles du Gouvernement une fois arrangées) ne s'élèveraient pas à un montant assez considérable pour mettre obstacle à l'accomplissement des vues de la Législature. Ce serait donc faire une dépense inutile des deniers publics, que d'estimer les dépenses respectives que coûteront trois routes, lorsqu'on n'en doit faire qu'une. Après que la Législature, d'après ces points principaux, aura déterminé la route qu'on doit adopter, l'on pourra entrer plus minutieusement dans les détails. Qu'il suffise d'assurer que les dépenses additionnelles de l'entreprise, en suivant la ligne de la rivière, ne pourront se monter à une somme bien considérable, mais que les deux autres routes feraient encourir des dépenses très fortes.

3^o. La dernière raison qu'on puisse alléguer, et cette raison est irrécusable, vient des moyens très limités placés à la disposition des Commissaires, pour payer les frais d'une exploration si importante; en effet malgré leur meilleure volonté d'étendre les opérations qui se faisaient sous leur surveillance, les Commissaires n'ont pu accomplir entièrement leurs devoirs, faute de fonds; ainsi l'exploration trigonométrique de la partie navigable du Lac St. Louis reste inachevée.

C'est avec plaisir que les Commissaires ont réussi à s'assurer des services précieux de David Thompson, Ecuyer, qui a examiné avec exactitude les lacs, a relevé les vraies profondeurs et déviations dans les parties du chenal considérées comme navigables, étendant ses opérations sur toute la ligne de communication par eau entre les limites prescrites pour faire les améliorations; et les Commissaires ont appris que le résultat de ses travaux dans le Lac St. François, et aussi loin en descendant